



Conflit familiales sur succession

Par **kinie**, le **23/04/2014** à **21:32**

[fluo]BONJOUR[/fluo]

au décès de mon père fevrier2014 lors de la lecture du testament(hautentique)chez le notaire mon père privilégie légèrement dans la quotité disponible trois de ces enfants nous sommes six.fait du hasard un deuxième testament(olographe)intervient nous mettant les six a part égal le notaire prend en compte le deuxième pourquoi? qui peut m éclairer?mon père avait souscrit une assurance vie hors succession mentionnant comme bénéficiaire 4têtes sur 6tout en respectant(l exagération)la succession etant plus élever fait du hasard contestation assurance vie bloquer sur quel motif peut on contester?peut on m éclairer
[fluo]MERCI de vos réponses[/fluo]

Par **aguesseau**, le **24/04/2014** à **00:30**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !